

## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du MARDI 29 JANVIER 2013

### **Restructuration École du Chef-Lieu**

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude du projet et charge Monsieur le Maire de procéder à la consultation de maîtres d'œuvre sur la base du cahier des charges, de solliciter les aides financières et de signer tous les documents nécessaires à cette opération.

### **Révision de la Carte Communale**

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de lancer la consultation d'urbanistes.

### **Réhabilitation du bâtiment de la Poste**

Le Conseil Municipal charge le Cabinet Eco-Bâti-Conseil d'achever sa mission, c'est-à-dire l'élaboration des plans d'exécution et la constitution du DCE (Document de Consultation des Entreprises).

### **Demande de Subventions**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 600 € à l'Association « Les Grands Chemins », de 361 € à l'ADMR de St Béron et 1.000 € à l'Association « Il était une fois un lac » pour l'organisation du festival « des Monts et Merveilles ».

### **Demande de déclassement chemin rural de Bagné**

Le Conseil Municipal décide de soumettre la demande à l'enquête publique.

### **Régime d'Astreinte Agent Technique**

Le Conseil Municipal décide d'instaurer 9 week-ends d'astreinte sur deux périodes et le paiement de ces indemnités sera complété par une part d'I.A.T. mensuelles.

### **Convention de mise à disposition entre le Centre de Gestion et la Commune**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention pendant l'absence de Mme BERGER-MOLLARD en vue de son remplacement.

### **S.D.E.S. Convention de co-maîtrise d'ouvrage**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le S.D.E.S.

Le Maire,

Jean-Pierre MARTIN